



Ecrit par Echo du Mardi le 2 avril 2020

La CPAM 84 au rendez-vous du versement des prestations

Malgré la crise sanitaire, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Vaucluse assure la continuité de service. Cela concerne le paiement des indemnités journalières, les pensions d'invalidité et les rentes, le remboursement des frais de santé, le financement des hôpitaux et des cliniques privées. Au total, la CPAM 84 distribue ainsi quotidiennement 5,9 M€ par jour ouvré dans le département.

Par ailleurs, conformément aux mesures nationales pour limiter les contacts et les risques de transmission du covid-19, tous les accueils sont fermés jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, tous les courriers et documents doivent donc être adressés par voie postale à l'adresse suivante : « **CPAM de Vaucluse 84043 Avignon Cedex 9** ».

Cependant, il est recommandé pour toutes demandes ou démarches urgentes de privilégier les procédures dématérialisées :

Pour les employeurs :

Privilégier les services du portail net-entreprises pour toutes les déclarations telles que déclarations d'accidents de travail, attestations de salaires pour simplifier les démarches de vos salariés et accélérer le règlement des indemnités journalières subrogées ou non.

Pour les professionnels de santé :

Utiliser lors des consultations, les téléservices tels que les arrêts de travail, les déclarations de grossesse en ligne, certificats médicaux initiaux d'accident du travail ou encore les feuilles de soins électroniques pour simplifier les démarches de vos patients.

Pour les assurés :

Utiliser son compte Ameli (site internet ou applications smartphone et tablette) pour :

- . suivre ses remboursements de soins
- . suivre ses délais de paiements des indemnités journalières
- . télécharger une attestation de droits ou un relevé d'indemnités journalières
- . déclarer la naissance de son enfant ou encore faire la demande de sa carte Vitale en ligne et suivre son évolution



Ecrit par Echo du Mardi le 2 avril 2020

. actualiser vos informations personnelles (téléphone, adresse, coordonnées bancaires...).